

**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**Projet de résolution CA20 09 0335 adopté en vertu du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007)**

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de résolution CA20 09 0335 visant à autoriser l'installation d'enseignes pour le bâtiment portant le numéro 9797, avenue Papineau - Lots 2 494 432 et 2 494 460 du cadastre du Québec - Zone 1480 (dossier 1204039014);

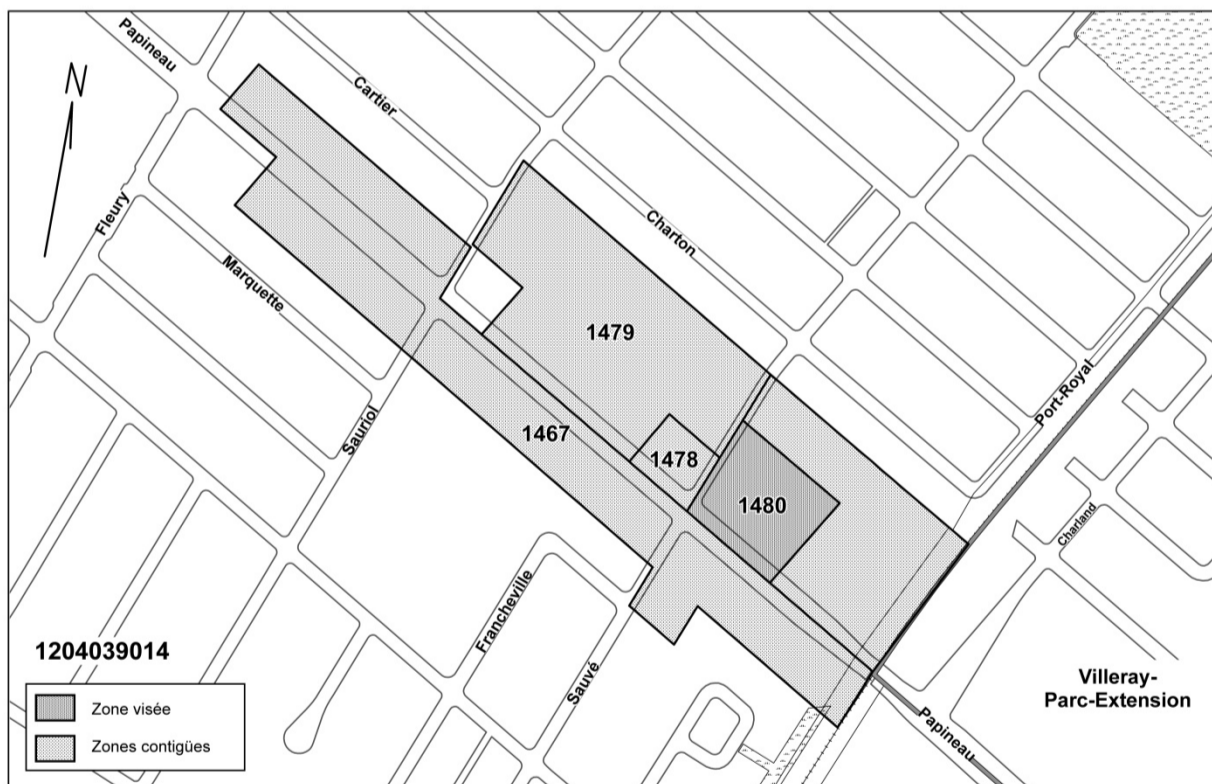
**AVIS** est par les présentes donné :

**QUE** le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté à sa séance ordinaire du 9 novembre 2020 un projet de résolution portant le numéro CA20 09 0335.

**QUE** conformément à l'arrêté ministériel 2020-074, ce projet de résolution sera soumis à une procédure de consultation écrite d'une durée de 15 jours suivant la publication du présent avis.

**QUE** la résolution projetée vise à accorder, pour l'emplacement constitué des lots 2 494 432 et 2 494 460 du cadastre du Québec et portant le numéro 9797, avenue Papineau, l'autorisation d'installer deux enseignes, à la condition énoncée audit projet de résolution, et ce, malgré les articles 447 (superficie maximale d'affichage) et 473 (éclairage d'une enseigne) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

**QUE** le projet de résolution CA20 09 0335 vise la zone 1480, le tout tel qu'illustré ci-dessous :



**QUE** les commentaires et/ou questions des personnes désirant s'exprimer à ce sujet doivent être reçus au bureau du secrétaire d'arrondissement au plus tard, le 26 novembre 2020, soit :

Par courriel, en indiquant dans l'objet « Consultation écrite – Résolution CA20 09 0335 », à l'adresse suivante : [consultation-ecrite.arr-ac@montreal.ca](mailto:consultation-ecrite.arr-ac@montreal.ca)

OU

Par la poste à l'adresse suivante :

Consultation écrite – Résolution CA20 09 0335  
Bureau du secrétaire d'arrondissement  
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600  
Montréal (Québec) H2N 2H8

**QUE** ce projet de résolution ne contient pas de disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire;

**QUE** ce projet de résolution, le plan des zones concernées ainsi que la documentation afférente à ce dossier peuvent être consultés sur le site Internet de l'arrondissement : [montreal.ca/ahuntsic-cartierville](http://montreal.ca/ahuntsic-cartierville).

**FAIT** à Montréal, le 11 novembre 2020.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Chantal Châteauvert